

Numéro spécial FAM du Pilat Hors-série



Edito



Olivier FABIANIDirecteur général
de l'Adapei de la Loire

'Adapei de la Loire, acteur citoyen de la vie publique dans le département de la Loire, s'est engagée dans une proposition de reprise du FAM du Pilat. De par sa place et son activité, l'association a une responsabilité sociétale à remplir et se doit de répondre présent quand certains partenaires en ont besoin. Cet établissement, en difficulté depuis de nombreuses années, avait besoin de soutien.

Les usagers et leurs familles, les professionnels, mais aussi les partenaires ne pouvaient pas, ne devaient pas rester sans réponse au risque d'une fermeture dramatique pour tous.

L'Adapei de la Loire a donc souhaité faire une offre dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, dans une démarche solidaire et militante.

C'est la première fois qu'un établissement est repris par l'association.

Au-delà de cet engagement, il s'agit aussi de renforcer sa présence sur le territoire du Pilat en développant de nouveaux partenariats avec, notamment, la MAS du Rosier Blanc. L'objectif principal est d'améliorer et diversifier les accompagnements et le parcours des usagers, mais aussi celui des professionnels dans une dynamique de renforcement de notre cœur de métier ; mais en travaillant aussi à des dispositifs inclusifs complémentaires.

Suite à une mise en concurrence, le Conseil d'Administration du FAM du Pilat a retenu l'Adapei de la Loire face à trois autres candidats, et nous l'en remercions. Depuis plusieurs mois, nous avons entamé un travail d'acculturation respectif entre l'Adapei de la Loire et les équipes du FAM du Pilat et nous sommes fiers de leur souhaiter la bienvenue afin de travailler, ensemble, à l'avenir de l'établis-



Marc BONNEVIALLE Président de l'Adapei de la Loire

EN RÉSUMÉ

• L'Adapei de la Loire a repris le FAM du Pilat. L'établissement fait maintenant partie de l'association.

sement dans une dynamique de parcours et de développement.

- Le FAM du Pilat était en difficulté financière. L'établissement risquait d'être fermé. L'Adapei de la Loire a choisi de le soutenir financièrement. Les usagers et les professionnels pourront ainsi rester sur ce site.
- L'Adapei de la Loire remercie le Conseil d'Administration du FAM du Pilat et souhaite la bienvenue aux professionnels ce nouvel établissement.

Hors-série

I F FAM DU PII AT

Dans un cadre de verdure au cœur du Pilat, le FAM du Pilat, établissement public autonome, est un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et un Foyer de vie (FV) situé à Saint-Julien-Molin-Molette, d'une capacité de 40 places : 30 en FAM et 10 en FV.



Le FAM du Pilat accueille 40 personnes en situation de handicap, au coeur du Pilat.

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE

Le facteur humain est une donnée essentielle à l'Adapei de la Loire. Pour autant, une reprise d'établissement constitue toujours une phase de transition durant laquelle différents sentiments se mêlent tel l'enthousiasme, l'espoir mais aussi l'incertitude. Usagers, familles, professionnels de l'Adapei, professionnels du FAM du Pilat ont à faire connaissance, ont à apprendre de leurs valeurs et principes afin de construire une histoire commune.

Les premières étapes de cette histoire commune prennent leur source au projet de direction générale de l'Adapei de la Loire intitulé « Sens et Proximité ».

Se rencontrer

La phase d'acculturation qui s'annonce ne pouvait pas faire l'économie de temps de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes. Informer sur les valeurs de l'Adapei de la Loire, sur ses orientations, sur sa structuration hiérarchique bien sûr mais aussi sur le mouvement associatif, était essentiel pour rassurer sur l'avenir de l'établissement, les enjeux et l'importance d'y travailler ensemble. C'est ainsi que des temps dédiés pour les familles, pour les usagers et pour les professionnels ont été organisés par Marc Bonnevialle, président et Olivier Fabiani, directeur général. Ces rencontres ont ainsi permis d'entendre chacun dans ses besoins et ses attentes, et de commencer à construire l'avenir ensemble.

S'inscrire dans une nouvelle organisation

L'organisation du travail est une étape importante que l'Adapei de la Loire entend co-construire avec les familles et les professionnels du FAM, au regard des besoins des résidents. Pour ce faire, Fabienne Saggiante, actuellement directrice de pôle, assure en parallèle ce travail de proximité avec les équipes, en étant pour cela épaulée par Sophie Gausse, cheffe de service, qui a pris ses fonctions le 1er octobre, et par Laurence Thomaszewski, responsable administrative du FAM depuis son ouverture.

Se projeter dans un pôle, un territoire, une association

La force du mouvement associatif départemental de l'Adapei de la Loire c'est la synergie qui se créée entre les établissements d'un même pôle, entre les pôles d'un même territoire et entre les territoires. Cette force se traduit en terme de coordination du parcours d'un usager, en terme d'échange de pratiques professionnelles, en terme de partenariats. Le FAM du Pilat contribue et participe à cette synergie. Il intègre, à partir du 1er novembre 2021, le pôle habitat et accompagnement Pilat, qui regroupe les foyers de vie et d'accueil médicalisé de Marlhes et la Maison d'accueil spécialisé *Les Tulipiers* de Firminy.

EN RÉSUMÉ

- Le FAM du Pilat accueille 30 personnes en Foyer d'accueil médicalisé et 10 personnes en Foyer de vie.
- Le FAM du Pilat est situé à Saint-Julien-Molin-Molette, dans les monts du Pilat.
- Les usagers, les familles et les professionnels du FAM du Pilat ont rencontré les responsables de l'Adapei de la Loire.
- Ces rencontres ont permis de faire connaissance. L'Adapei de la Loire a entendu les besoins et les attentes de chacun.
- L'Adapei de la Loire veut construire l'avenir du FAM du Pilat avec les usagers, les familles et les professionnels.



UNE REPRISE SINGULIÈRE ET RESPECTUEUSE DE CHACUN

Le FAM du PILAT étant un établissement public autonome, il faut, pour l'Adapei de la Loire, prendre en compte les spécificités de la fonction publique hospitalière dans son fonctionnement. Le service Ressources Humaines, en lien avec la direction de l'établissement et des juristes spécialisés, a étudié les contrats de chaque salarié avec soin, prenant en compte les spécificités administratives du FAM.

Comme l'association s'y est engagée, l'ensemble des agents sous contrats à date du transfert de l'établissement, et indépendamment de leurs statuts, se sont vus proposer un contrat ou un détachement, prenant en compte la singularité de leurs situations individuelles. Chacun a ensuite bénéficié d'un temps d'échange dédié avec les membres de la direction de l'établissement et du service des ressources humaines pour évoquer la proposition de contrat qui lui était faite, dans le cadre de la reprise, et les modalités de mise en œuvre.

Lors de ces échanges, outre le transfert de contrat, l'accompagnement des parcours professionnels et les souhaits d'évolution des compétences ont également été au cœur des échanges. L'objectif de ces entretiens était de permettre de prendre en compte les singularités de chacune des situations, d'informer et de sécuriser les professionnels dans leur activité, dans un objectif commun et impérieux de garantir un haut niveau de qualité dans l'accueil et l'accompagnement des usagers. Dans ce même objectif, l'organigramme mis en œuvre lors du transfert d'activité vient renforcer et soutenir les compétences opérationnelles de l'établissement.



UN PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE SUR CINQ ANS

Le FAM du Pilat est dans une situation financière tendue, des mesures ont déjà été prises, mais elles ne répondent pas à l'ensemble des enjeux. Il était fondamental de retrouver une trajectoire financière favorable dans les meilleurs délais, c'est en ce sens qu'a été lancée la proposition de reprise à laquelle l'Adapei de la Loire a répondu. En effet, si, financièrement, l'établissement va mal, ses fondamentaux sont solides. L'association a l'expertise de la gestion d'établissements et a défini un plan de retour à l'équilibre sur cinq ans, avec le soutien de partenaires financiers.

Tous les leviers seront actionnés, très rapidement, afin de retrouver une dynamique financière conforme au standard de ce type d'établissement et de ceux de l'Adapei. Des discussions sont en cours avec le Département et l'Agence Régionale de Santé afin d'obtenir des moyens financiers pérennes ou ponctuels. Les institutionnels seront mobilisés également afin de mettre toutes les chances de notre côté pour redresser économiquement l'établissement. Mais ne tombons pas dans le piège qui consisterait à attendre beaucoup des autres sans produire les efforts nécessaires en interne. Le déficit n'est pas une fatalité pour peu que nous soyons objectifs dans les constats et que nous agissions collectivement, en responsabilité.

Les objectifs doivent être clairs, compris et susciter l'adhésion des équipes. Nous serons attentifs à ce que les contraintes économiques soient supportables et ne mettent pas à mal l'accompagnement.

L'intégration du FAM au sein du pôle habitat et accompagnement Pilat de l'Adapei de la Loire doit permettre de répondre en partie à la problématique financière en mutualisant certaines fonctions ou pratiques. Les partenariats avec les établissements en proximité, notamment avec la MAS du Rosier Blanc et le FAM/FV des Fayards à Marlhes, doivent servir l'accompagnement en premier lieu mais également contribuer au plan de retour à l'équilibre fipancier.

Par notre action à tous, nous devons tenir le cap, faire de nos faiblesses des forces et maintenir durablement l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le Pilat. C'est de proximité dont nous parlons.

Le FAM du PILAT en chiffres

- 3M€/an
- 250K€/an
- 50K€/an en investissements

Hors-série

L'ADAPEI DE LA LOIRE, UN RÉSEAU DE FAMILLES ET D'AMIS

L'Adapei de la Loire est très heureuse d'accueillir le FAM du Pilat, et souhaite la bienvenue aux usagers, aux familles et aux professionnels. Rejoindre l'Adapei de la Loire c'est aussi rejoindre un réseau de près de 1000 adhérents, familles et amis.

Les bénévoles de l'Adapei de la Loire proposent de nombreuses activités de loisirs et de soutien aux familles sur tout le département. Le FAM du Pilat est rattaché au secteur de Saint-Etienne, dont Paul Repetto est le responsable. Il se tient à la disposition des usagers et des familles du FAM pour les informer sur les activités de loisirs proposées, les temps d'accueil des familles, les partenariats interassociations... Les usagers sont les bienvenus pour participer aux activités de loisirs proposées par le secteur, et les familles peuvent également bénéficier d'un soutien ou d'un temps de répit.

---- Ensemble

Fondée par des parents et des amis de personnes en situation de handicap il y a plus de 60 ans, l'Adapei de la Loire fonctionne grâce à l'engagement de tous : adhérents et bénévoles. Les familles qui le souhaitent peuvent rejoindre l'association en devenant adhérentes, ou en s'engageant comme bénévoles, pour organiser des activités de loisirs à destination des personnes en situation de handicap mais aussi des familles et pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. Les personnes qui le souhaitent peuvent également devenir candidat administrateur au sein du Conseil d'administration de l'Adapei de la Loire, composé de bénévoles et en charge de la gouvernance de l'association.

Bienvenue à l'Adapei de la Loire!



Contacter le Secteur de Saint-Etienne

Les bénévoles du secteur de Saint-Etienne sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos besoins et découvrir leurs propositions!

Secteur de Saint-Etienne : 04 77 33 14 88 section.saint-etienne@adapei42.fr

ISSN: 2275 – 8402 - Le magazine de l'Adapei de la Loire: 11-13, rue Grangeneuve C.S. 50060 – 42002 SAINT-ETIENNE cedex 01 Directeur de la publication: Olivier FABIANI - Rédacteur en chef: Marie-Camille Bonnet - Rédaction: Maxime Bertholet, Marie-Camille Bonnet, Marc Bonnevialle, Olivier Fabiani, Sandrine Laporte, Charlène Pont.

Coordination : Service communication de l'Adapei de la Loire - Photos : FAM du Pilat - Conception de la maquette : Agence Matière Grise Mise en page : Nadège Peyroux - Impression : Les ateliers de l'Ondaine.

